



No de résolution

## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

**Le lundi 19 janvier 2015**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**

### **ÉCOLE SAINTE-MARIE**

**Compte-rendu de la séance du conseil d'établissement tenue le 19 janvier 2015  
à 18h30 au local 221 de l'école Sainte-Marie.**

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

|                         |                                                 |
|-------------------------|-------------------------------------------------|
| Maxime Bazinet,         | parent,                                         |
| Julie Therrien,         | parent,                                         |
| Angélique Aumont,       | parent,                                         |
| Marc-Francis Perreault, | parent,                                         |
| Jean-Philippe Valade,   | parent,                                         |
| Jacynthe Lecavalier,    | parent,                                         |
| Émilie Chevrier,        | enseignante,                                    |
| Marika Ghelyn,          | représentante du personnel du service de garde, |
| Chantal Beauclair,      | enseignante,                                    |
| Julie Perron,           | enseignante,                                    |
| Jean-François Dubé      | éducateur spécialisé,                           |

### **ABSENTS**

|                  |              |
|------------------|--------------|
| Isabelle St-Cyr, | enseignante, |
|------------------|--------------|

### **PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Michèle René de Cotret, directrice



**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Valade, président du conseil d'établissement de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h35.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Un point est ajouté à l'ordre du jour. Au point 16 est ajouté « *Révision budgétaire* ». L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Mme Chantal Beauclair.

CÉ14-15-16

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2014**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marc-Francis Perreault.

CÉ14-15-17

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2014**

Un retour concernant la campagne de financement se fera au point 15.

L'école a fait l'acquisition d'un cabanon, ce point sera traité au point 12.

Un retour sur le site WEB de l'école est fait. Celui-ci est un outil de réédition de compte et Mme René de Cotret nous assure que le site sera mis à jour dans les semaines à venir.

**5. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent.

**6. PAROLE À UN MEMBRE DE L'O.P.P.**

Aucun membre de l'O.P.P. n'est présent.

**7. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance



## POINTS DE DÉCISION

### 8. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Madame De Cotret présente la convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015.

CÉ14-15-18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9. SEMAINE DE LA RECONNAISSANCE

Il est proposé par Madame De Cotret d'utiliser le budget du conseil d'établissement pour la semaine de la reconnaissance qui aura lieu dans la semaine du 11 au 15 mai 2015. Mme René de Cotret attend les suggestions des membres du CÉ et du conseil des élèves pour souligner l'excellent travail des différents intervenants de l'école Sainte-Marie.

CÉ14-15-19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 10. PROJET DE REDÉCOUPAGE

Madame De Cotret fait part aux membres du conseil des dernières informations concernant le projet de redécoupage des commissions scolaires proposé par le Mels.

En décembre dernier, le ministre Bolduc annonce la possibilité de redécouper le territoire de la commission scolaire des Patriotes et de retirer St-Bruno-de-Montarville et Boucherville de notre commission scolaire. À la suite de l'annonce, la CSP a émis un avis qui a été envoyé au ministre Bolduc et qui est disponible sur le site web de la commission scolaire.

De plus, l'ADERS (les directions de la CSMV et CSP) a voté le maintien des territoires actuels des commissions scolaires.

Plusieurs conseils d'établissement ont écrit une lettre d'appui et une résolution qui seront envoyés au MELS.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Le conseil d'établissement vote à l'unanimité une résolution et il appuie une lettre préalablement rédigée par M. Maxime Bazinet.

### **OBJET : Résolution contre le redécoupage du territoire de la commission scolaire des Patriotes**

**CONSIDÉRANT** que, plusieurs élèves de Chambly fréquentent l'école orientante l'Impact de Boucherville ainsi que le Centre de formation du Richelieu;

**CONSIDÉRANT** que le redécoupage proposé empêcherait les élèves de Chambly de fréquenter ces deux écoles;

**CONSIDÉRANT** que l'École secondaire de Chambly est une école offrant les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire uniquement et qu'ils fréquentent l'École secondaire du Mont-Bruno en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire;

**CONSIDÉRANT** que la construction d'une nouvelle école secondaire sur le territoire modifié de la commission scolaire des Patriotes ainsi que le déménagement du siège social de cette dernière engendrerait des coûts considérables dans la conjoncture économique actuelle;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement considère que le scénario de redécoupage proposé représente un obstacle au maintien de la réussite des élèves de l'école secondaire de Chambly;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie souhaite que le Ministre de l'éducation soit attentif à la volonté du milieu,

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Maxime Bazinet,

**IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter la demande au Ministre de l'éducation, Monsieur Yves Bolduc, de maintenir les délimitations du territoire de la Commission scolaire des Patriotes dans son état actuel.

CÉ14-15-20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **POINTS D'INFORMATION**

### **11. TRAVAUX À VENIR**



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

### 11.1. Système électrique

Les travaux concernant le système électrique seront faits durant la semaine de relâche. Chaque classe devrait avoir deux prises électriques additionnelles. Lors de cette semaine, pour ce faire, les ouvriers retireront les plafonds des corridors. Les plafonds seront remplacés d'ici un an.

### 11.2 Portes extérieurs

Cet été, les quatre portes extérieures de la cour arrière devraient être changées. Certaines nouvelles portes devraient fonctionner à l'aide d'un système de clavier ou d'un système magnétique. Minimale, il y aura une porte magnétique du côté des petits et l'une du côté des grands. Les coûts relatifs à l'achat des deux portes seront répartis équitablement entre l'école et le département des ressources matérielles de la CSP.

### 11.3 Les toilettes

Avec l'ouverture de la nouvelle école, la CSP évalue la possibilité de construire des toilettes. Celles-ci seraient réparties sur les trois étages de l'école. Ce dossier est à suivre. Aucune date n'a été encore fixée.

## 12. COUR DE RÉCRÉATION

Le cabanon de l'école de la Roselière a été légué à notre école. Celui-ci sera déménagé au printemps dans la cour de l'école près de la rue Deneault. Les coûts de restauration sont estimés à 1500\$.

De plus, l'école a déjà commencé à acheter de l'équipement pour la cour. D'autres acquisitions se feront dans les prochains mois.

Aussi, les membres d'un projet de recherche de Santé Canada sont venus observer la cour de l'école. En fait, le but est de voir ce qui peut être amélioré dans la cour. Des questionnaires sont remplis par des enseignants et des éducatrices du service de garde. Plusieurs retours seront faits par les membres du projet.

## 13. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Plusieurs activités ont débuté cette semaine (dessin et danse hip hop). Ces activités sont gérées par Récré-Action.



#### 14. MAUVAISES CRÉANCES

Mesdames René De Cotret, Nathalie Lorquet et Marika Ghelyn ont suivi une formation pour connaître le fonctionnement et les suivis qui doivent être faits concernant les mauvaises créances.

#### 15. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

La campagne de financement rapporte un profit de 4447,60\$. Les montants des contributions volontaires s'élèvent à 5237\$. La décision pour la campagne de financement 2015-2016 sera prise avant la fin de l'année scolaire 2014-2015.

#### 16. RÉVISION BUDGÉTAIRE

La révision budgétaire est présentée par madame René de Cotret. Elle mentionne que les allocations *Aide aux devoirs*, *École en forme et en santé* ainsi que la *Lecture à l'école* font désormais partie du budget de fonctionnement de l'école.

Les montants présentés sont faits à partir de la clientèle déclarée au 30 septembre 2014.

#### 17. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Deux réunions ont eu lieu depuis la dernière rencontre : le 30 octobre et le 11 décembre. Plusieurs points ont été discutés lors de ces deux rencontres tels que la répartition des immeubles de la CSP et le projet de redécoupage des commissions scolaires.

#### 18. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Tout va bien.

#### 19. PAROLE AUX MEMBRES

Mme Aumont a été témoin d'une situation de violence à la sortie du dîner. Elle se questionnait à savoir s'il y a de la surveillance sur la cour lorsque la cloche sonne pour le dîner. Mme René de Cotret précise que la tâche des enseignants consiste à surveiller, à ce moment-là, dans les cages d'escaliers et dans les corridors. (Battement de 5 minutes). Nous amènerons ce point en discussion lors d'une



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

prochaine assemblée générale des enseignants.

D'autre part, Mme Julie Terrien a plusieurs questionnements concernant différents aspects de l'école.

En premier lieu, elle se demande s'il y a vraiment une caméra de surveillance à l'entrée de l'école. Mme René de Cotret informe les membres du CÉ qu'il y a effectivement une caméra et que les deux secrétaires ainsi que la direction voient l'entrée de l'école.

De plus, elle se questionne à savoir la raison pour laquelle certains élèves n'ont pas de souliers au service de garde. Mme Ghelyn explique la situation concernant la gestion du dîner. Les enfants devraient avoir deux paires de souliers : une pour le service de garde et l'autre pour la classe. Une demande aux parents a été faite à ce sujet, mais certains enfants n'ont pas encore une deuxième paire de souliers.

En dernier lieu, suite aux événements de décembre, Mme Therrien se questionne à savoir si le système d'alarme est bien fonctionnel. Mme René de Cotret informe les membres qu'il l'est, une vérification du système d'alarme incendie a été faite lors de l'évacuation des élèves en novembre dernier à l'heure du dîner.

### 20. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'a été apporté.

### 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée à 20h45 par monsieur Valade et secondée par madame Chantal Beauclair.

CÉ14-15-21

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

-----  
Michèle René de Cotret, Directrice

-----  
Jean-Philippe Valade, Président

Date d'adoption du procès-verbal :

23 février 2015